BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 482

14 – CALVADOS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Ventes et cessions

812 449 502 RCS Caen.
HAPILI.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2410000.00 EUR.
Adresse : 7, Place de l'Europe, 14200 Hérouville-Saint-Clair.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : Dénomination : HAPILI Forme : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE Adresse du siège : 7 PLACE DE L'EUROPE 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR Capital : 2.410.000 EUROS Numéro unique d'identification : 812 449 502 Lieu d'immatriculation : RCS CAEN Société absorbée : Dénomination : MICRO-CRECHES DES MONTAGNES Forme : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE Adresse du siège : 7 PLACE DE L'EUROPE 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR Capital : 6.000 EUROS Numéro unique d'identification : 810 454 025 Lieu d'immatriculation : RCS CAEN Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : - Actif : 179 348,03 Euros - Passif : 84 705,99 Euros Rapport d'échange des droits sociaux : NEANT Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 2 août 2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : -Pour la société HAPILI : 4 août 2025, au Greffe du tribunal de commerce de CAEN. -Pour la société MICRO-CRECHES DES MONTAGNES : 4 août 2025 au Greffe du tribunal de commerce de CAEN..